

Les membres de l'Église protestante unie d'Annecy sont invités à participer à  
**L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le dimanche 17 mars 2019, au temple de 10h à 12h

Attention, le culte commence ce jour-là à 9h30



ORDRE DU JOUR :

- accueil et mise en place du bureau de l'AG
- approbation du compte rendu de l'AG ordinaire du 11 mars 2018
- rapport d'activité du Conseil presbytéral
- approbation des comptes 2018 et vote du budget 2019
- rapport moral du Pasteur
- sujets à traiter : l'aumônerie hospitalière avec Jean-Michel et Ingrid Martin
- questions et suggestions

NB : le rapport financier et le rapport d'activité seront disponibles auprès du secrétariat à partir du 3 mars. Le compte rendu de l'AG 2018 sera affiché dans le hall du temple.

Rappel : les membres électeurs inscrits sur la liste de l'association cultuelle disposent d'une voix délibérative ; tous les autres membres de l'Église s'expriment avec voix consultative. Chaque membre de l'association ne peut recevoir qu'une procuration (des formulaires de procuration sont mis à disposition au secrétariat)